

RÉUNION DE SECTEURS



2019 - 2020

ORDRE DU JOUR

- **Problèmes informatiques :**

- Portail Bleu
- FMI

- **Discipline**

- Sanctions
- Police des terrains
- Rôle du délégué

- **Jeunes – Animation**

- **Arbitrage**

- Nouvelles Lois du jeu
- Contrôle des licences

- **Echanges**

INFORMATIQUE

- Bretagne : Ligue Pilote « module de compétitions » :

PORTAIL BLEU

- Méthodes de saisie et de consultations différentes
- Fonctionnalités du logiciel aléatoire
- Lenteur du logiciel

INFORMATIQUE - FMI

FMI

Avoir la
bonne
version
3.9.0.0

Bien
paramétrer les
dirigeants dans
Footclub

* Cocher
"Habiller
FMI"

* Cocher les
équipes

Footclub :
Organisation -
Utilisateur
footclub

Préparer la FMI
En amont du
match

Possibilité de
préparer la
FMI sur le
site Web

WWW.FMI.FFF.FR

Feuille de match (FMI
ou Papier)
« OBLIGATOIRE!!!! »

DISCIPLINE

Annexe 2 règlement disciplinaire

- Article 3.3.2 l'instruction
 - 3.3.2.1 les affaire concernées
 - À l'encontre d'un joueur
 - À l'encontre d'un entraîneur
 - À l'encontre d'un club
- 3.3.6 La notification en première instance



DISCIPLINE

Article 4 : Police des terrains

Les Obligations

1 délégué à chaque match

Les Risques encourus

Rappel à l'ordre

Amende

Perte de matches par pénalité

Mise hors compétition

Rétrogradation

Radiation

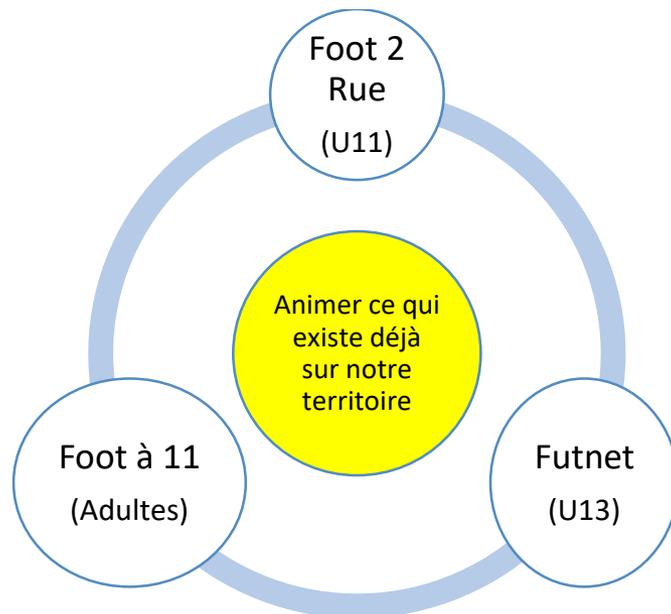
Réparation financière des dommages causés



FOOTBALL LOISIR



FOOT 2 RUE





FOOTBALL LOISIR



C'est tout ?

OUI

Aider les clubs à créer leur Section

Pourquoi ?

Parce que les attentes du Public sont différentes aujourd'hui

POURQUOI, POURQUOI, POURQUOI ?



Ah bon ?

Oui, les gens ont envie d'un autre football, avec moins de contraintes



Le tarif d'une licence Loisir

Trouver un créneau et un site adéquate à la pratique proposée

Trouver un référent

Combien ça va coûter au club ?



Fidéliser de nouveaux bénévoles. Insuffler un nouveau dynamisme à mon association. Répondre aux attentes d'un grand nombre de joueurs/joueuses qui arrêtent

Quel est l'intérêt pour mon club ?





FOOTBALL LOISIR



- Foot5
- Foot en marchant
- Futsal
- Fitfoot
- Golf Foot
- Futnet
- Beach-soccer

Faire Découvrir les nouvelles pratiques...

A travers des événements ponctuels

- Journées événementielles de fin de saison
- Journées événementielles par Secteur tout au long de la saison

Animer les nouvelles pratiques

- Rencontres interclubs de Foot5
- Rencontres interclubs de Foot en marchant
- Etc...





DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL



DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

CHAMPIONNATS

COUPES BRETAGNE

REGIONAL

DEPARTEMENTAL

Maintien de l'existant :
U18F et U15F

+

Championnat U18G

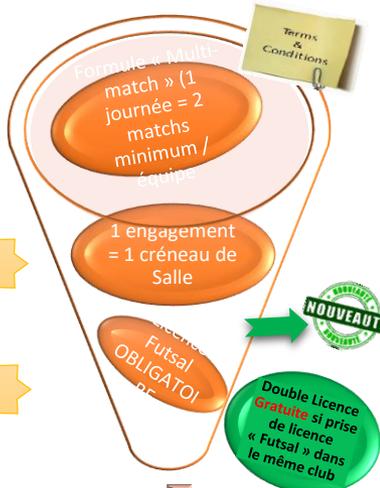
2

Championnat U15G

2

Championnat Seniors Féminine

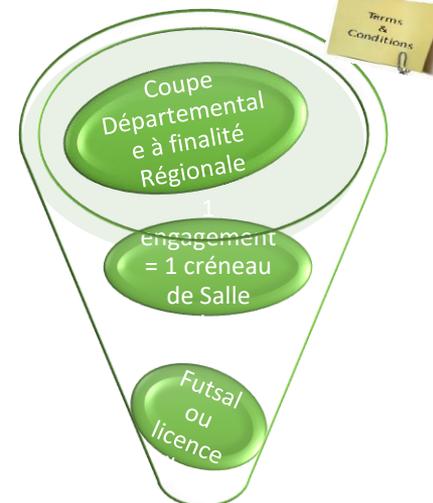
4



Conditions pour engager une équipe

Inscription via un formulaire **OBLIGATOIRE**

U18 G	U18 F
U17 G	U17 F
U16 G	U16 F
U15 G	U14 F
U14 G	U15 F
U12/U13 G	U12/U13 F
U10/U11 G	



Conditions pour engager une équipe



**ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL**



LABEL JEUNES FFF

 **CRÉDIT AGRICOLE**



LABEL JEUNES
Futsal

Le projet club

LES 5 principes FONDAMENTAUX



Renforcement du « Projet Club »



- Développement de **la notion de projet** au sein des clubs valorisant le travail réalisé par club, auprès des publics jeunes et ou Féminin et ou Futsal.
- Démarche volontaire des clubs
- Labels accessibles à tous les clubs et groupements de clubs

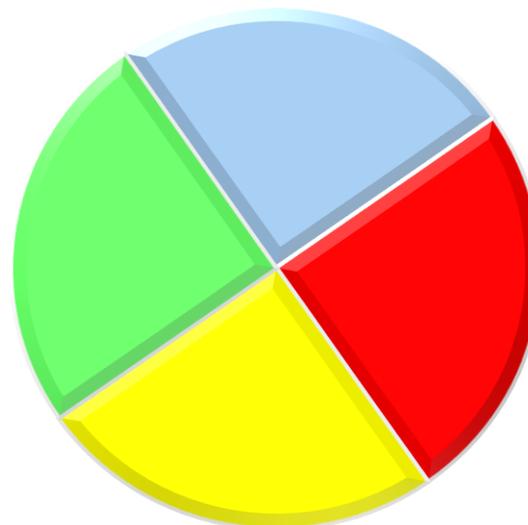
Politique d'accompagnement des clubs



- Outil d'aide à la structuration (**outil d'auto-diagnostic et d'évaluation**)
- Outil de valorisation (label qualité)



PROJET CLUB



**Minimum de points
à obtenir
par niveau de label**

-  ASSOCIATIF
-  ENCADREMENT et FORMATION
-  EDUCATIF
-  SPORTIF



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE



Label à 3 niveaux



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
ESPOIR
2019-2022



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
EXCELLENCE
2019-2022



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
ELITE
2019-2022



2 types de critères

INCONTOURNABLES
dossier « labellisable », oui ou non ?

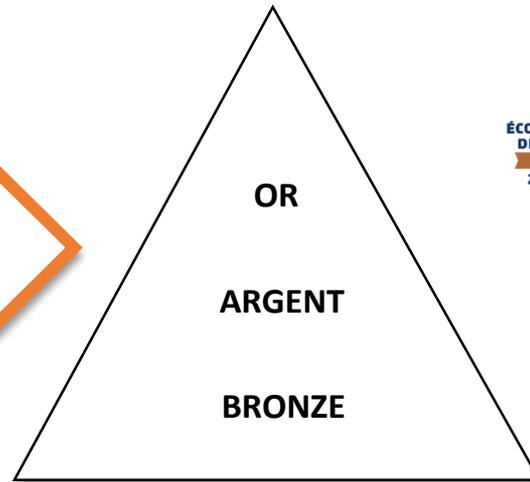
CUMULABLES
Accumulation de points



**ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL**



Label à 3 niveaux

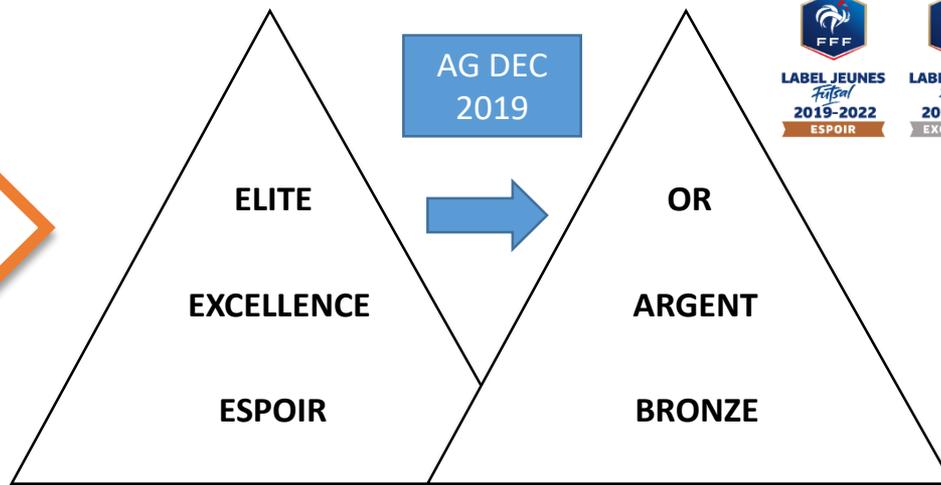


1 types de critères

INCONTOURNABLES
dossier « labellisable », oui ou non ?



Label à 3 niveaux



1 type de critères

INCONTOURNABLES
dossier « labellisable », oui ou non ?

L'outil autodiagnostic

- Disponible via « Foot Club »
- Visibilité en direct de vos données liées aux labels
- Récupération directe des données statistiques
- **Organigramme, plan de formation, plan d'action intégrés**
- que le club soit candidat au Label Jeunes FFF ou simplement désireux de connaître son niveau de structuration
- Vidéo de présentation de l'outil





LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE

La DUREE de VALIDITE

Label valable pour une durée de **3 SAISONS**.

(à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label)

Les CONDITIONS de RENOUELEMENT

- Demande uniquement à partir de la dernière saison de validité.
- **Candidature possible chaque saison pour tenter d'obtenir le niveau supérieur à celui du label déjà obtenu.**



Exemple :

Ex : validation du label saison 2019-2020, validité saison 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 (demande de renouvellement)

Les ENTENTES

- Les ententes sont possibles à partir du moment où les clubs candidats auraient la capacité, à eux seul (effectifs), d'engager des équipes dans les catégories correspondantes (clubs porteurs). Uniquement dans le cas d'un club qui aide un autre qui est juste en effectif (pas pour une entente pour atteindre un niveau de pratique supérieur)

Les supports de valorisation



Diplômes



Plaques



Possibilité d'utiliser les logo FFF

Dotations en fonction du niveau et du label



La Formation des Educateurs 2019/2020



Les Certificats Fédéraux



Les certificats Fédéraux



MOIS	CFF1 Modules U9/U11	CFF2 Modules U13/U15	CFF3 Modules U17/U19 / Seniors	Module U7	Module AFF	CF GDB DECOUVERTE	CF FUTSAL DECOUVERTE
SEPTEMBRE 2019		27/28 Plouisy 28 Merdrignac Mod U13					
OCTOBRE 2019	Du 22/25 Ploufragan	4/5/11/12/18/19 Plouisy (suite) 12/19 Merdrignac U13 29/30 Lannion Mod U13		21 Ploufragan	5 Ploufragan	29/30 Ploufragan	30/31 Ploufragan
NOVEMBRE 2019	15/16/22/23/29 30 Paimpol						
DECEMBRE 2019	6/7 Paimpol		Du 17/20 Ploufragan	2/9/16/18 Lamballe L.St Joseph U7			
JANVIER 2020	10/11/17/18/24/25/31 Caulnes			6/8/13/18/20/27 Lamballe L.St Joseph U9			
FEVRIER 2020	1 Caulnes	7/8/14/15 Mod U13 Plelan LP Du 25/28 Ploufragan		3/10/12 Lamballe L.St Joseph U9			
MARS 2020			6/7/13/14/20/21/27/28 Ploufragan				
AVRIL 2020	Du 15/18 Ploufragan	21/22 Lannion Mod U15		14 Ploufragan			
MAI 2020					23 Ploufragan		
JUIN 2020							



LA FORMATION DES EDUCATEURS

Les formations délocalisées

Module U15 à
Lannion en
continue du
21 au 22/04

Module U13 à
Lannion en
continue du
29 au 30/10

CFF1 à Paimpol
en discontinue
du 15/11 au
07/12

CFF2 à Plouisy
en discontinue
du 27/09 au
19/10

Module U13
à Plélan LP du
07/02 au
15/02

CFF1 à Caulnes
en discontinue
du 10/01 au
01/02

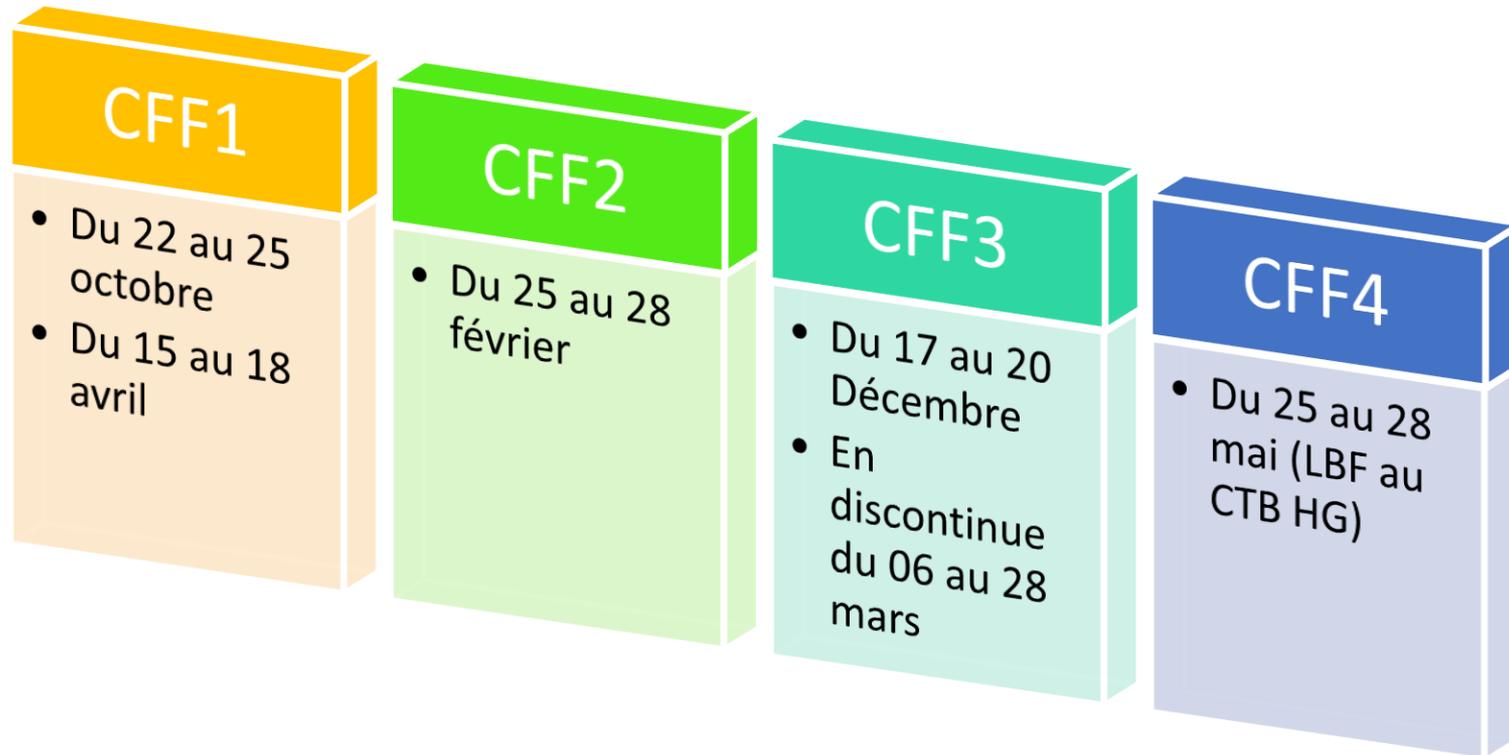
Module U13 à
Merdrignac en
discontinue
du 28/09 au
19/10

Pour la saison 2020/2021 :
Si un club souhaite
recevoir une formation,
envoyer un mail à
dbaltase@foot22.fff.fr
avant le 30 avril 2020



LA FORMATION DES EDUCATEURS

Les formations au District à Ploufragan





Les certificats Fédéraux



- **LBF :**
 - **Dates des sessions de certification du CFF3, organisées au C.T.B. Henri Guérin pendant la saison 2019/2020 :**
 - le vendredi 13 septembre 2019 (complet)
 - le vendredi 29 novembre 2019 (complet)
 - le vendredi 10 avril 2020
 - le vendredi 12 juin 2020
 - **Certifications des CFF 1 et 2 au niveau du District :**
 - Samedi 14 Décembre 2019
 - Samedi 20 Juin 2020



La Formation des Educateurs 2019/2020

- Utilisation des bons de formations :

	Formations éligibles aux bons de formation à 25€
EDUCATEURS	Modules U6/U7
	Modules U9
	Modules 11
	Module sécurité
	Module projet éducatif
	Module projet associatif
	Animatrice Fédérale
	Module « Futsal Initiation »
	Module « Futsal Entraînement »
	Module « Football et Handicaps »
ARBITRES	Formation Initiale d'Arbitres (FIA)
	Formation Initiale d'Arbitres Futsal (FIA Futsal)
DIRIGEANTS	Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)

ARBITRAGE

Les nouvelles lois du jeu

LOI 3- JOUEURS

- Le joueur remplacé devra quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve
- Gain de temps et adaptabilité en fonction des circonstances de jeu

LOI 5 - ARBITRES

- LE CARTON JAUNE OU ROUGE POURRA ETRE PRESENTE A UN OFFICIEL D'EQUIPE

LOI 8 - C.E et REPRISE DU JEU

- L'équipe qui remporte le toss (pile ou face) peut décider du choix de son camp ou d'effectuer le Coup Envoi.

LOI 8 - C.E et REPRISE DU JEU

• LA BALLE A TERRE

- Si cela se passe **dans la SDR...** la BAT sera automatiquement au **bénéfice du gardien** de but de l'équipe défendante
- Les adversaires devront se trouver à un minima de 4m de la remise en jeu
- L'arbitre pourra même faire application des 9m15m

LOI 8 - C.E et REPRISE DU JEU

- LA BALLE A TERRE

- HORS SDR ... Elle ne sera plus disputée entre joueurs

-

- La BAT sera effectuée par 1 seul joueur de l'équipe qui avait la possession du ballon à l'arrêt du jeu. (à l'endroit de la dernière touche de balle)

- Si le ballon touche l'arbitre et que la déviation profite à l'équipe adverse le jeu sera arrêté et le ballon remis à l'équipe qui en avait initialement la possession * *ss réserve modif LBF*

LOI 12 - FAUTES ET INCORRECTIONS ...

EXTRAITS

- MAIN OFFENSIVE
- La notion de main involontaire ou pas n'existe plus
- donc plus d'ambiguïté sur l'intentionnalité
- Tout **contact de main** d'un **attaquant** qui amène sur une action prometteuse (voir un but) EST OBLIGATOIREMENT SANCTIONNE d'un CF Direct pour le Défense

LOI 12 - FAUTES ET INCORRECTIONS ... EXTRAITS

- La notion de main volontaire n'existe plus
 - MAIN DEFENSIVE
- un joueur sera pénalisé sur un ballon qui lui touche le bras ou la main SI..
- Il touche le ballon d'une façon qualifiée de « pas naturelle »
 - - au dessus niveau épaule – prise de risque -
- Il a augmenté la surface de son corps en écartant son bras et main (ou en glissant au sol)
- But marqué bras ou main (même de manière accidentelle) = REFUSE

LOI 12 - FAUTES ET INCORRECTIONS . .. EXTRAITS

- La notion de main volontaire n'existe plus
 - AUTO MAIN DEFENSIVE
- Si un joueur joue clairement (tête ou pied) et que le ballon lui touche ou rebondisse sur la main = PAS DE SANCTION.
- **AUTO MAIN ATTAQUANT = SANCTION**

LOI 12 - FAUTES ET INCORRECTIONS ...

EXTRAITS

▪ MAIN DEFENSIVE DU GARDIEN

- Si un joueur **passe délibérément le ballon à son gardien du pied ou sur une touche** et que ce dernier -dans son intention- est de le jouer clairement (tête corps ou pied)... mais le rate
 - Le gardien pourra -dans un 2^e temps- se saisir du ballon des mains . . .
SANS ÊTRE SANCTIONNÉ.

LOI 13 - COUP FRANCS et LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

GESTION DU MUR DEFENSIF *(valable sur tout le terrain)*

A condition d'être constitué d'au moins 3 joueurs

L'adversaire ne pourra plus intégrer ou interférer dans le mur

Il devra se tenir au minimum à 1 m autour de la constitution du mur jusqu'au botté

Si un but est marqué et que le partenaire du botteur s'est rapproché du mur avant le botté

BUT REFUSE et CFI au niveau du fautif

LOI 13 -COUP FRANCS

GESTION DISCIPLINAIRE DES BANCS

La procédure sera identique à celle des joueurs

Lisibilité meilleure

Un carton sera donc présenté au coach ou autre officiel

LOI 13 - COUP FRANCS et LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

COUP DE PIED DE BUT (6m)

Lors d'un CPB à exécuter dans sa propre SDR le ballon sera en JEU dès qu'il aura été touché et aura clairement bougé. (*plus besoin de sortir de la SDR*)

La remise du ballon à un partenaire se trouvant dans la SDR est donc autorisée

Les adversaires devront se tenir en dehors de la SDR

Si un adversaire est resté dans la SDR - il n'a absolument pas le droit d'interférer directement dans la remise en jeu

LOI 13 -COUP FRANCS et LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

CECI EST EGALEMENT VALABLE
POUR UNE REMISE EN JEU
DEFENSIVE PAR UN CF

ATTENTION COUP DE PIED DE BUT (joué rapidement)
un adversaire qui n' a pas eu clairement le temps de quitter la
SDR,

L'arbitre pourra laisser le jeu se poursuivre

Donc, si le gardien joue rapidement le ballon vers un partenaire positionné dans ou hors SDR- **et que l'adversaire n'a aucunement interférer dans la remise en jeu – ce dernier pourra intercepter le ballon une fois qu'il est en jeu**

Si tel est le cas ... le jeu ne sera ... pas arrêté

Et si but marqué = **BUT**

LOI 13 -COUP FRANCS et LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

ATTENTION COUP DE PIED DE BUT (joué rapidement)

Les joueurs qui restent ou entrent délibérément à l'intérieur de la surface de réparation avant l'exécution du C.Pied de But, ne doivent pas bénéficier d'un avantage inclus Même si le CPB est joué rapidement

Donc si infraction avant le botté = CPB à rejouer = pas de sanction disciplinaire (sf si persistant)

LOI 13 -COUP FRANCS et LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

COUP DE PIED DE BUT (le gardien lève le ballon)

le gardien est il autorisé à lever le ballon vers un coéquipier pour le lui être remis de la tête ou de la poitrine ?

Ceci n'est pour le moment ni autorisée, ni pénalisée si elle se produit.

L'arbitre doit faire rejouer le C.P.BUT sans sanction disciplinaire

Ce cas va être examiné par la FIFA....

- Lors d'un PENALTY
- Le gardien de but doit se tenir sur la ligne de but (et non pas devant ou derrière)
- Au moment du tir . . (contact botté /ballon).
- il ne peut n'avoir qu'un seul pied sur la dite ligne

ARBITRAGE

- Contrôle des licences
 - Pourquoi ?
 - Joueur licencié
 - Bonne catégorie
 - Qualification du joueur
 - Mutés
 - Sanctions disciplinaires

ECHANGES